



DGA MUTUALISATION, SIMPLIFICATION ET RESSOURCES  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
SERVICE EMPLOI ET FORMATION  
Chartres, le 9 octobre 2017

**Un poste de Chef du service de la Dette, de la Fiscalité et des Ressources Partenariales  
est à pourvoir  
à la Direction des Finances et de la Commande Publique  
(Catégorie A – Attaché ou Contractuel)**

Le poste est mutualisé Ville de Chartres, Chartres Métropole, Centre Communal d'Action Sociale et Centre Intercommunal d'Action Sociale.

**MISSIONS PRINCIPALES :**

***Volet Fiscalité :***

- Développer l'observatoire fiscal de la Ville et de l'Agglomération, créer l'observatoire du versement transport, optimiser les recettes fiscales et participer à la mise en œuvre de la stratégie fiscale des collectivités,
- Assurer le suivi de la CCID et de la CIID, développer le partenariat avec la DDFIP, suivre la mise en œuvre de la réforme des valeurs locatives cadastrales des locaux commerciaux, dresser et adapter les outils utiles à toutes les simulations fiscales, mettre en place des tableaux de bord relatifs à la fiscalité,
- Suivre des transferts de recettes entre les communes membres (AC, DSC), estimer des dotations.

***Volet Dette :***

- Assurer la gestion de la dette (consultation des emprunts courts, moyens et longs termes) et le suivi des garanties d'emprunt,
- Effectuer des études relatives à la dette (études d'anticipation et de renégociation, comparaisons avec les collectivités de la même strate...),

***Supervision administrative et financière des subventions :***

- Rechercher et assurer le suivi des subventions, en partenariat avec les services pilotes Ville et Agglo,
- Assurer le suivi financier de la convention ANRU, du contrat d'agglo, du CDDI.

***Missions générales :***

- Encadrement des agents du service (deux collaborateurs),
- Participer au suivi financier des DSP Ville et Agglo
- Assurer le suivi de l'ensemble des taxes (taxe de séjour, TLPE, TCCFE et versement transport),
- Développer des outils de politiques publiques : aider à la décision concernant les coûts des services, contribuer aux réflexions sur les politiques tarifaires, mener des études de coûts,
- Participer à la rédaction des rapports budgétaires (BP, CA et annexes) et préparer des notes budgétaires,
- Contribuer à la mise en place de la dématérialisation de la chaîne comptable (factures, documents budgétaires).

**MISSIONS OCCASIONNELLES :**

- Intervenir en polyvalence sur des dossiers confiés à la Direction des Finances et de la Commande Publique,

**COMPETENCES :**

- ***Savoirs*** : bonne connaissance de la comptabilité, des règles budgétaires et comptables, des modalités de fonctionnement des collectivités (instances délibérantes, instances de décision et d'arbitrage), de la fiscalité locale et des dispositifs de financement,

- **Savoir-faire** : expérience en gestion administrative, budgétaire et comptable, capacité à encadrer une équipe,
- **Savoir-être** : disponibilité, discrétion, capacité de compréhension des attentes des directions opérationnelles, des financeurs et des contribuables.

**CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE :**

- Contraintes horaires : sujétions horaires possibles, disponibilité requise,
- Déplacements à prévoir (Orléans, Conseil Régional), permis de conduire indispensable,
- Utilisation des logiciels de bureautique, des logiciels de gestion budgétaire et comptable ainsi que des outils informatiques de suivi de la fiscalité.
- Relations internes : Elu en charge des Finances, diverses directions opérationnelles Ville, CCAS et Chartres Métropole,
- Relations externes : DDFIP (services fiscaux et Trésorerie Municipale), DDT et Conseil Régional (ANRU et Contrat d'agglomération), DRAC, ADEME, CAF, services préfectoraux, contribuables souhaitant des renseignements sur leur fiscalité.

*Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (**lettre de motivation et CV**) à Chartres Métropole - Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville - Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail : [recrutement@agglo-ville.chartres.fr](mailto:recrutement@agglo-ville.chartres.fr), **avant le 10 NOVEMBRE 2017.***